

On se retrouve
enfin bientôt !

Rapport 2020-21

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cahier de l'AGA 2021 du Centre d'entraide le Pivot Inc

Lettre de la présidente et de la directrice générale (page 2)

Introduction : le CELP en quelques mots (page 3)

Les personnes qui ont fait le CELP en 2020 : du Conseil d'administration aux utilisateurs (page 3)

Planification stratégique, relance (page 4)

Le Pivot est toujours là (page 5)

Le plan d'action adopté au CA en juin 2020, des échéances sont revues à la lumière de la réalité (page 6)

La relance s'active et le Pivot est toujours là (page 6)

Retour sur le plan d'action en 2020 : du 1^{er} avril au 31 mars, ce qui a été vécu (page 8)

Les réalisations plus en détails (page 9)

La programmation pour septembre 2021 (page 10)

Prévisions budgétaires 21-22 : budget toujours à la baisse (page 11)

Perspectives et orientations 2021-22 (page 12)

Rapport financier 20-21 au 31 mars 2021 (page 13)

Centre d'entraide le Pivot Inc.

« *Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde* » Archimède

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE (ANNÉE 2020-21)

BONJOUR À TOUS !

Après cette année harassante de tentatives, de reprises, d'arrêts et d'incertitudes générales, il nous faut bien redoubler d'ardeur, afin que la stabilisation du CELP vienne enfin nous permettre durablement une relance dans les « règles de l'art ». Toute la ressource a été affectée extraordinairement depuis la pandémie, à un moment-clé où le recrutement de nouvelles personnes devenait essentielle. L'administration du CELP ne s'est pas arrêtée pour autant.

Notons pour le CELP les mouvements suivants qui déterminent l'année 2020 (il peut y avoir des recoupements entre les cahiers d'AGA 2020 et de 2021):

- a) Le plan d'action 2020-21-22, adopté par le CA en juin 2020 a dû être en partie reporté à cause de la pandémie.*
- b) La relance a été ralentie... mais le Centre d'entraide le Pivot Inc est toujours là et ce moment de déprime organisationnelle n'a pas été sans actions.*
- c) Les groupes ne pouvaient se réunir au CELP suite au décret gouvernemental (yoga, drop-in, formations, et fraternités ...) Les contacts en ZOOM ont été très difficiles et longs à intégrer à une partie de notre clientèle qui ne disposait pas de téléphone intelligent.*
- d) Le CA, composé en majorité de personnes de plus de 70 ans et d'autres personnes en hébergement a pu se réunir sur place à 2 mètres de distance (seulement à partir de juin 2020). Malgré les empêchements majeurs qui ont affligé chacun de nous, le Conseil d'administration du CELP a solidairement maintenu ses réunions afin de gérer et répondre aux exigences minimales pour permettre au CELP de survivre à cette pandémie qui a eu des effets incommensurables sur tout.*
- e) Mais là où on a pu, on en a profité pour investir l'énergie sur ce qui était possible dans l'immédiat (la mise à jour comptable et la poursuite du plan d'action à l'axe de la gouvernance). Nous avons attendu des jours meilleurs pour la relance de la programmation. Le CELP a d'abord jugé que des budgets non récurrents aideraient davantage d'autres ressources en mesure de rejoindre différemment les autres. On s'est alors abstenu de demander des fonds d'urgence car notre recrutement de personnes qualifiées n'était pas à notre portée dans ce contexte.*
- f) Nous reprendrons une relance prudente, gardant ainsi le cap sur les orientations d'avant 2020.*

Marie-Paule Campeau et moi-même avons dû suivre le rythme ralenti de nos fournisseurs. Les activités de gestion n'ont pas cessé, ce qui fait que nous arrivons malgré tout dans les échéances légales annuelles et qu'on peut enfin procéder à une reprise des activités en présentiel pour septembre 2021. Il y a encore beaucoup à faire mais on peut enfin tourner notre regard vers l'avenir en toute sécurité sanitaire... avec des personnes qui ont emboîté le pas avec les technologies web. Pour une dernière note positive, on peut dire que l'application ZOOM pourra aider à augmenter l'achalandage du CELP à distance.

Nous avons besoin de vos compétences plus que jamais car nous ne pourrions poursuivre longtemps encore si d'autres catastrophes nous heurtent ainsi. Je vous invite à présenter votre candidature à notre CA.

Rauah

Louise

Louise Ranallo, présidente du Conseil d'administration 2020-2021

Marie-Paule Campeau

Marie-Paule Campeau
Directrice générale du CELP

LE CELP EN QUELQUES MOTS

La mission santé mentale du CELP nous incite à être mieux ensemble. On veut soutenir le développement d'habiletés-régulations affectives et relationnelles à-travers des activités de partage en groupes. Le CELP rejoint l'individu à-travers le groupe en brisant l'isolement, en soutenant l'autonomie et la responsabilité citoyenne en matière de santé affective. Le CELP veut renforcer (1) l'appartenance et l'inclusion dans la communauté, (2) l'expérimentation de liens égalitaires, l'expérience du partage, du don, de l'entraide, plus particulièrement en qui concerne la prise en charge de sa santé affective (de soi et des autres) et de son propre équilibre biopsychosocial entre nous.

Le CELP :

- 1- Crée et encourage des liens d'appartenance et d'entraide dans la vie de groupe.
- 2- Soutient les personnes à briser leur isolement et à se responsabiliser pour son équilibre psychologique et la santé mentale.
- 3- Stimule la santé affective des groupes.
- 4- Promouvoir le savoir-faire et le savoir-être (formation et la supervision).
- 5- Informe et mobilise les personnes intéressées à la cause de la santé affective et à la responsabilité citoyenne en matière de santé mentale au quotidien.
- 6- Favorise le partage d'individu à individu (et de groupe à groupe via des ententes entre partenaires) : aménagements de locaux, soutien technique, administratif, éducatif, professionnel et clinique.
- 7- Diffuse de l'information visant à diminuer les impacts négatifs de diverses dépendances ou problématiques qui rendent difficile la stabilité émotionnelle et l'équilibre psychologique au quotidien.
- 8- Rend accessible l'expérience écologique.
- 9- Favorise des liens à long terme et d'appartenance-identification à l'autre.

L'idéal visé est finalement de pouvoir compter sur:

« Une équipe de personnes bien formées au pouvoir d'agir, à la santé mentale communautaire, en entraide-empowerment et en gestion administrative dans laquelle chacun jouerait seulement son propre rôle (occupationnel, thérapeutique, communautaire) et actualiserait la mission et la vision du CELP en santé affective. Des personnes habilitées à recueillir, analyser et échanger avec d'autres répondants en santé mentale à partir de résultats obtenus dans et par la communauté. »

CES PERSONNES QUI FONT LE CELP en 2020-2021 des utilisateurs au CA.

- 1- Les membres de notre conseil d'administration 2019-20 et ce qu'ils ont dit de leur expérience de cette dernière année :
 - A) Madame Marie-Paule Campeau, directrice générale du CELP (nommée d'office sans droit de vote)
 - B) Madame Louise Ranallo, présidente (membre bénévole issue de la communauté desservie)
 - C) Madame Chantale Ménard, vice-présidente (membre issue de la communauté desservie)
 - D) Madame Claire Légaré, secrétaire (membre bénévole et utilisatrice de services)

- E) Monsieur Claude Castonguay, trésorier (membre utilisateur de services)
 - F) Madame Chantal Ménard, administratrice (membre utilisatrice de services)
 - G) Madame Hélène Vaillancourt, administratrice (membre issue de la communauté desservie)
 - H) Madame Marie-Thérèse Saget, administratrice (qui nous a quitté en automne 2020)
- Notons que le CA élu en avril 2021 (AGA-29) accuse 2 sièges laissés vacants.

2- Le personnel rémunéré.

Madame Marie-Paule Campeau au poste de direction générale est la seule salariée du CELP en 2020.

De façon contractuelle et à temps très partiel, d'autres ressources humaines sont venues épauler Mme Campeau en sous-traitance en 2019-20 : Sophie Higgins (écritures comptables), Isabelle Gingras (yoga) et Éric Plouffe (Service d'entretien aux immeubles). La Cie Jardin Idéal s'est aussi joint au CELP de avril 2020 à avril 2021.

3- Nos partenaires :

- a) **Le PSOC** (programme de soutien aux organismes communautaires) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (relevant du Ministère de la Santé et des Services sociaux) nous permet en partie la réalisation de notre mission depuis 1990. En 2020 le PSOC a annoncé une 2^{ième} légère hausse (récurrente) de \$12,000/année environ portant la subvention récurrente à environ 159,000\$ par année. La prudence dans le déploiement d'un plan d'action reste donc toujours de mise dans la sortie de l'argent malgré la demande notable de tous les groupes d'âge en lien avec la nervosité, l'anxiété et le stress et le besoin de développer des façons communautaires de positiver et canaliser les énergies humaines en toute sécurité. À noter que le CELP n'a pas demandé de fonds d'urgence, étant dans l'impossibilité totale de mobiliser ses troupes en contexte de confinement, de distanciation sociale et de danger sanitaire pour les 70 ans et plus : ce sont 3 facteurs majeurs importants qui ont paralysé le CELP. Les fonds récurrents seulement permettront au CELP de rétablir ses services de façon durable pour que nous redevenions un partenaire actif dans le RLS.
- b) **Les fraternités (OA, AA, AL-ANON, Phobie-zéro, et Les entendeurs de voix)** qui complètent le rayonnement du CELP ont aussi dû prendre une longue pause obligatoire, ce qui a résulté à une perte de revenus de location de plus ou moins 5 milles dollars pour l'année fiscale.
- c) **Les regroupements de ressources auxquels le CELP adhère** (CTROCSM, RIOCM, RACCOR, RRASMQ, MOQS) ont permis au CELP en 2020 de se rallier au mieux à l'environnement en chaos. Un merci tout spécial au travail de communication qui nous a permis de rester informé malgré le tumulte. Beaucoup de textes à lire mais une généreuse diffusion d'information qui nous permet de se situer dans l'avenir.
- d) **Le CIUSS-est de l'île de Montréal** a aidé le CELP à appliquer les règles de distanciation et le partage de désinfectant (lavage des mains) par MOQS a été utile au CELP.
Chacun a fait le mieux pour se solidariser avec la sécurité sanitaire.

4- Les participants-bénévoles en 2020 : ils ont œuvré dans la gouvernance plutôt que sur le terrain.

Ils sont essentiels à la continuité de l'entraide tant dans l'accueil, l'animation, l'entretien des salles que dans la gouvernance. Mais en 2020 les tâches bénévoles ont été en soutien à l'administration (qui dispose de peu d'effectifs rémunérés).

5- Les participants-utilisateurs : ceux pour qui le CELP existe en premier lieu ont dû se distancier

Ces adultes 18 ans et plus désirant briser leur isolement en toute sécurité et expérimenter des liens d'appartenance bienveillants ont appelé pour vérifier leur accès au CELP. Mais ils nous ont vite fait comprendre que le présentiel ne pouvait être remplacé.

6- Nos membres en règle

Ils ont été présents tout au long de l'année. Ils sont invités particulièrement à participer aux processus décisionnels. UN AGA convoqué pour décembre 2020 nous a montré que beaucoup des membres ne pouvaient se rendre disponibles pour l'AGA 2020, étant soit peu équipés pour le virtuel, soit devant des changements de vie trop importants pour se rendre

disponible. Une baisse importante de ces membres cette année nous a fait réfléchir. Par contre, nous avons aussi une volonté évidente de nouvelles personnes de s'inscrire à nos activités (ex. : en écosystémie, au yoga et au groupe de lecture). La pandémie affectera-t-elle dangereusement la relance du CELP ? Nous devons poursuivre pour le savoir. Les membres du Conseil, voyant les difficultés du CELP ont proposé de rester un an de plus afin de terminer leur travail en lien avec le plan d'action.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE en 2019-2020 ... et ... plan d'action 20-21 pour la ...

RELANCE DU PIVOT :

... les activités du CELP ont été entravées par (1) la pandémie, (2) le report du recrutement et l'ardue/interminable adaptation aux changements technologiques, (3) par les exigences pour une pleine sécurité sanitaire (4) par l'insuffisance financière et (5) par la distanciation sociale essentielle à la sécurité sanitaire.

Le plan d'action 2020-21 a été adapté depuis juin 2020. Le CA vise à le poursuivre en post-pandémie :

- a) *Investir et soutenir la gouvernance en attendant les revenus suffisants pour embaucher une équipe-terrain et compléter une répartition de tâches plus réaliste*
- b) *Poursuivre l'accompagnement professionnel pour la démarche de planification stratégique durant au moins une autre année.*
- c) *Rester à l'affût d'un budget favorisant le développement et l'embauche de personnel qui pourra relancer le CELP en toute sécurité.*
- d) *Accueillir et recruter des personnes intéressées à travailler ensemble pour la cause de la santé affective et mentale.*
- e) *Soutenir la mobilisation bénévole pour l'entraide (l'accueil, l'accessibilité et l'expérience du savoir-faire et du savoir-être)*
- f) *Aller de l'avant avec de nouvelles technologies et la révision des documents structurels : mission, règlements, procédures, lois, etc... les systèmes informatiques.*

LE PIVOT EST TOUJOURS LÀ !

(ce slogan a été trouvé par Marie-Thérèse Saget -administratrice élue au CA en AGA 2019- et adopté pour le plan d'action lors d'une session de travail du Conseil d'administration en planification stratégique en hiver 2020).

Le plan d'action a été adopté en juin 2020 par notre CA, juste après la première vague de la pandémie.

Devant les incertitudes créées par les différentes vagues de pandémie et devant les difficultés majeures vécues pour arriver à s'adapter aux technologies (web, vidéoconférences, gestion des clés, camera de surveillance, nouveau parc informatique), une partie de notre plan d'action 2020-21 (voir le cahier de l'AGA 2020) a dû être reporté à 2021-22 surtout pour certains mouvements sur le terrain. Aussi, les activités, incluant celles relatives au rayonnement (les fraternités AA, OA, les Entendeurs de voix, Al-anon, l'embauche de personnel nouveau.

Plan d'action : les grands axes demeurent

Section/Volet/Programme/Axe 1

AXE 1 Gouvernance et vie associative : Rétablir les bases d'une solide gouvernance et d'une vie associative renouvelée

Le CA s'est finalement réuni à 14 reprises entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 pour maintenir la gouvernance (parfois en ZOOM parfois en présentiel, parfois en formule mixte). On s'est tenu informé des impacts de l'évolution de la situation du RSL. Cette activité de gouvernance est demeurée intacte alors que la vie associative sur le terrain a été plus affectée par les restrictions.

Des actions et mouvements ont été quand même tentés pour se tenir prêt à reprendre les activités-terrain et même en démarrer de nouvelles.

- A) La directrice générale s'est présentée sur place 32 heures par semaine durant toute l'année (ce qui a permis au CELP de compléter l'audit 2020 et de fournir une reddition de comptes au PSOC à temps, d'agrandir une salle de groupe, d'aménager des installations (ex. : lavabos sans contact) pour assurer la sécurité sanitaire des lieux, de répondre au téléphone, de donner l'information sur les activités du CELP et même, à ce jour, d'avoir en mains une liste de personnes qui attendent la reprise de la programmation pour permettre une inscription ou réinscription des personnes et préparer une liste de membres qu'on souhaite rehaussée pour l'AGA 2021.
- B) Il a été envisagé par le CA de reprendre les activités quand l'agrandissement des salles a été effectué (en septembre 2020) mais les conditions (1^{ière}, 2^{ième} et 3^{ième} vague) ont empêché la tenue de réunion.
- C) On a tenté une reprise du yoga à nombre réduit mais très vite la 2^{ième} vague a frappé, suivie de près de la 3^{ième} vague, empêchant tout regroupement intérieur jusqu'en juin 2021.
- D) Nous avons perdu le contact avec certains membres (certains ont déménagé à la campagne, d'autres ont été assujettis à des confinements réglementaires car en lien avec

des maladie immunitaires, ou ayant 70 ans et plus. La maladie de la covid a déstabilisé beaucoup de vies. Au Pivot, on note depuis 2019-20 une diminution de plus de 15 membres. Mais une nouveauté au CELP : des listes d'attentes en vue de la reprise des groupes ont été notées.

Résultat : 15 personnes attendent la reprise du Drop-in, une douzaine d'autres veulent être informées de la reprise du yoga, environ 10 personnes attendent la reprise du groupe de lecture, 15 à 20 autres attendent pour s'inscrire à la formation écosystémique. Le CELP entend être prêt pour septembre 2021, au grand soulagement de tous.

La reprise est donc confirmée pour septembre 2020 et l'embauche d'un agent d'appartenance à raison de 3 jours/semaine et de d'autres personnes ressources sous contrat se fera au cours de l'été 2021.

Section/Volet/Programme/Axe 2

Axe 2 Partenariat et concertation : Consolider le partenariat et la concertation avec les organismes du milieu dans la réalisation d'actions concrètes

Le CELP, en grand besoin de reprendre, s'est solidarisé avec les regroupements et le RSL en s'informant des mouvements externes. Ici, nous remercions tous les partenaires (regroupements et PSOC) pour leurs efforts de clarifier la situation dans cette période d'incertitude.

Étant donné ...

- 1- l'accès physique au CELP prohibé par décret gouvernemental et la distanciation sociale,
- 2- le manque de ressources humaines et de budget pour assurer de nouvelles interventions
- 3- le dispersement important de nos membres (qui avaient 70 ans ou plus et/ou des personnes en hébergement)
- 4- l'analyse de la nouvelle situation-terrain interne et externe,

le CA du CELP a pris la décision, de ne pas demander de budget d'urgence supplémentaire pour développer de nouveaux services et de prioriser les aménagements pour rehausser la sécurité alimentaire, de soutenir les tâches de la gouvernance et se tenir prêt. Ce qui était cohérent et possible avec les orientations 2020 (relance prudente) et le plan d'action du CELP.

La demande au PSOC pour des fonds récurrents a été complétée en janvier 2021 pour l'année 2021-22 afin de compléter une équipe de travail de base pour rendre le CELP accessible 5 jours par semaine (analyse faite depuis plusieurs années). Alors que aucun fonds d'urgence n'a été demandé, les troupes étant trop éclatées pour répondre à d'autres besoins en contournant la distanciation.

Le Pivot s'est informé des mouvements de ses partenaires tout au long de l'année. Il tient à se tailler une place dans les suites à donner après les différents travaux du réseau concernant les services communautaires et la responsabilisation du citoyen en matière de santé mentale.

Section/Volet/Programme/Axe 3

Axe 3 Les ressources humaines (et matérielles) : Assurer la relève du personnel aux niveaux de la gestion et de l'intervention

À ce chapitre le CA ne pourra assurer une relance forte du CELP tant qu'il ne pourra compter sur une équipe terrain chargée d'intervenir pour humaniser les services. C'est la demande que le CELP fait au PSOC depuis plusieurs années de pouvoir embaucher 3 personnes pour l'accueil sur place. Après 30 ans d'existence il devient essentiel pour le CELP soit consolidé qu'il y ait ajout de ressources humaines pour dynamiser l'organisme et repartir de façon durable.

Section/Volet/Programme/Axe 4

Axe 4 Cadre de référence : Resituer le cadre de référence en matière de santé psychologique (mission, approche types d'activités, etc.) et du pouvoir d'agir.

La réflexion est commencée au CA. Dès l'automne 2021, en fonction des argents déjà reçus, le CELP pourra procéder à des inscriptions et réinscriptions, embaucher et mettre en place de nouvelles activités de sensibilisation à la santé mentale et au pouvoir d'agir dans la communauté.

Du 31 mars 2020 au 1^{er} avril 2021, ce que le CELP a vécu de l'intérieur:

- 1- La programmation régulière arrêtée car l'accès sur place au Pivot était interdit; c'est la stupeur d'abord, mais les membres du CA ne lâchent pas et se rendent disponibles dès juin 2020 pour reprendre les réunions et réévaluer la situation.
- 2- Le bénévolat s'est confiné surtout aux fonctions administratives.
- 3- D'autres adaptations technologiques ont dû être installées alors que plusieurs personnes n'étaient pas équipées pour y accéder.
- 4- En conséquence le recrutement de nouvelles personnes a été affecté.
- 5- Le CA s'est concentré à rencontrer les échéances légales et financières.
- 6- Les processus administratifs de l'organisme, les infrastructures et règles ont dû s'adapter.
- 7- Des inquiétudes sont demeurées présentes quant à la continuité du Pivot car aucune confirmation de rehaussement suffisant du budget n'est venue.
- 8- Concertation et partenariat a eu lieu en courriels, zoom et vidéoconférences dans le tumulte.
- 9- Suites à l'aménagement et l'entretien des lieux : les aspects sanitaires ont été priorités et on a agrandi une salle en août 2020.
- 10- Le Pivot, une énergie dont la communauté ambiante ne peut se passer : plusieurs appels téléphoniques ont eu lieu pour connaître quand on pourra avoir accès au Pivot.

LES RÉALISATIONS PLUS EN DÉTAILS :

En 2020-21 :

PREAMBULE : Nous produisons ce rapport dans le contexte pandémique amorcé en mars 2020 et toujours en cours et le suivi des recommandations gouvernementales se poursuit en conséquence. La direction du Pivot a à cet effet rédigé en septembre 2020 un document précisant les modalités à suivre dans ce contexte pandémique tout en adaptant l'environnement physique nécessaire. L'assemblée générale annuelle prévue le 18 septembre 2020 a été reportée le 16 décembre 2020 pour finalement avoir lieu le 24 avril 2021 où une nouvelle administratrice s'est jointe au CA. Les mandats des membres officiers et signataires sont maintenus jusqu'à la prochaine assemblée générale fixée au 12 juin 2021 mais reportée au 17 juin 2021 (l'audit n'ayant pas été terminé avant cette date). La reprise des activités hiver-printemps 2021 demeure reportée à septembre 2021. Les personnes en attente de participer seront recontactées et la publicité sera faite à l'été 2021 pour inscription.

- a) Les réunions du Conseil d'administration en 2020 ont eu lieu les 29 juin, 22 août, 3 octobre, 20 novembre, 4 décembre, 16 décembre. En 2021 : les 18 et 26 janvier, 8 et 23 février, 9, 16 et 30 mars 2021 soit les procès-verbaux couvrant le 220^{ième} au 233^{ième} réunions du Conseil. Total : **13 réunions du CA ont eu lieu du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.**

La directrice générale s'est présentée au travail durant toute l'année pour exécuter les tâches administratives et répondre au téléphone.

Un membre du CA a dû quitter pour des raisons de santé à l'automne 2020, il s'agit de Marie-Thérèse Saget, élue en 2019.

- b) PERSPECTIVES-ORIENTATIONS: la réalité 2020-2021

OBJECTIFS GENERAUX 2020-21 : Consolider la gouvernance et l'administration du Pivot-Si possible redémarrage de la ressource.

LES ACTIONS ... en 2020 ...

- Nous avons procédé à l'audit 2019-2020 (de juin à octobre 2020) avec une firme comptable en télétravail et complété la reddition de comptes au PSOC pour décembre 2020.
- Nous avons complété la demande de financement du PSOC pour 2021-22 en janvier 2021.
- Repensé et installé des règles sanitaires permanentes (au-delà de la COVID), en complémentarité avec les ajustements mis en place : rester prêts à reprendre les activités.
- Intégré le virage informatique au niveau de l'application et de l'adaptation logicielle pour le web diffusion. Ce chapitre est en cours.
- Vu à maîtriser les autres technologies nouvelles (notamment pour la comptabilité et la tenue de visioconférences).
- Avons adapté les descriptions de tâches des intervenants à embaucher (entre autres pour y intégrer une responsabilité de brigade pour les règles sanitaires).
- N'avons pu donner suite à l'embauche d'une agente d'appartenance mais elle devrait être finalisée pour septembre 2021 (quand la vaccination sera terminée).
- Avons dû remettre à septembre la formation écosystémique (Louise Ranallo, psychologue). Parcontre un groupe de personnes nouvelles souhaite s'y inscrire (ils attendent d'y être conviés).
- Prévoyons être prêts à donner la formation sur le pouvoir d'agir en octobre 2021.
- Il a été à l'étude d'implanter un groupe d'entraide pour les personnes ayant subi un traumatisme avec symptômes anxieux. La réflexion se poursuit.
- Nous avons dû retarder la relance des activités du CELP lorsqu'opportun en fonction des recommandations gouvernementales.

- Aussi, il est important de s'assurer de l'apport financier nécessaire pour l'obtention d'une formation continue et de la pérennité d'une équipe de soutien à l'animation de rencontres de groupe.
- Nous suivrons les mouvements du CELP par l'utilisation des ressources en cours et selon les besoins comme pour la comptabilité et l'audit, le rapatriement de la tenue de livres par la directrice générale (Marie Paule Campeau), les données manquantes liées aux années 2017, 18, 19 ayant été résorbées et clarifiées.
- On a eu recours à la Cie « Tout compte fait » (entrée de données SAGE) et à divers assistant-techniques (ex. : Élias Antoun, François Daudelin) dans un contexte hybride (Zoom et présentiel).
- Avons aussi confié l'entretien extérieur à la Compagnie Jardin idéal (saison estivale et hivernale).
- Avons aussi fait appel au besoin à Mme Martine Sauvageau, consultante pour la démarche en planification stratégique, lors du redémarrage de la ressource et de la remobilisation de nos participants considérant notre plan d'action par étapes de priorisation.
- Avons aussi fait appel à des services d'avocats (probono) pour la révision des règlements généraux.
- Enfin le CA a maintenu (préservé) les fonds réservés depuis plusieurs années pour la Ville de Montréal eu égard à la conversion de la conduite d'eau (10,000.00).
- D'autres fonds ont été investis pour l'agrandissement de la salle de groupe au sous-sol, permettant éventuellement l'admission sécuritaire de personnes et le rehaussement de la sécurité sanitaire.

Rappel des 4 volets du CELP : ACCESSIBILITÉ, RESSOURCEMENT, ADMINISTRATION et RAYONNEMENT

Les activités directes aux participants et aux membres du CELP sont habituellement offertes dans quatre volets : l'accès libre aux petits groupes animés bénévolement (**programmation**) et l'accès au ressourcement, à la supervision et à la formation continue en santé mentale (**ressourcement** : animation sur des thèmes « santé mentale et pouvoir d'agir »). Deux autres volets s'ajoutent aux services dispensés par le Pivot (la **gouvernance** et le **rayonnement**). Les quatre volets sont :

- a) **L'ACCESSIBILITÉ ET L'ACCUEIL AU CELP** : a été empêchée par décret gouvernemental. La directrice générale a retourné les messages par téléphone ou par courriels.
- b) Le **RESSOURCEMENT** : ce volet sera réactivée dès septembre 2021 par les sensibilisation à l'écosystémie et au pouvoir d'agir.
- c) **GOUVERNANCE, ADMINISTRATION, INFRASTRUCTURES et ORGANISATION GÉNÉRALE** : se sont poursuivies. Enfin, les activités administratives se sont continuées soit en télétravail ou sur place. On compte à ce chapitre la mobilisation de 6 bénévoles (le CA) qui ont accumulé environ 1500 heures de bénévolat (estimé) pour garder le CELP en vie avec la direction générale.
- d) **LE RAYONNEMENT** du CELP : les groupes-partenaires ont aussi cessé leurs activités en présentiel suite au décret gouvernemental

Le Pivot : REPRISE DES ACTIVITÉS dès SEPTEMBRE 2021

REPRISES D'ACTIVITÉS	HORAIRE à partir de septembre 2021	Inscription ou réinscription <small>gratuit</small>
DROP-IN en présentiel SEULEMENT (Activité animée par intervenant) Le rendez-vous des habitués	MERCREDI de 13 heures à 15 heures et demi à partir du 8 septembre au 15 décembre 2021	514-251-1869 6 PLACES DISPONIBLES EN PRÉSENTIEL 15 personnes attendent
YOGA en présentiel (Activité animée par un spécialiste)	LUNDI de 13 heures à 14 heures 30 JEUDI DE 13 heures à 14 heures 30	514-251-1869 6 PLACES DISPONIBLES 12 personnes attendent
Formation écosystémique en présentiel et visioconférence (activité bénévole)	SAMEDI de 10 heures à 11 heures	514-251-1869 6 places disponibles en présentiel + 20 places disponibles en ZOOM 17 personnes attendent
ACCUEIL sur place et retours d'appels . Activité bénévole . Venez nous visiter .	MARDI DE 10 HEURES À MIDI MARDI DE 13:30 HEURES À 15 : 30 HEURES Du 7 septembre au 30 novembre 2021	514-251-1869 Au 3164 boulevard Langelier Au plaisir !
FORMATION SUR LE POUVOIR D'AGIR	Visioconférence (Martine Sauvageau) :	514-251-1869 À publiciser...
Groupe de lecture	DIMANCHES aux mois	514-251-1869

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022 : pour une relance prudente

Le tableau suivant présente les calculs prévus en fonction de 3 grands champs de dépenses

AGA 2021	Prévisions 2021-22	Demande PSOC	Réel 2020-21
REVENUS		2020-21	Prév \$ 2021-22
PSOC	Subvention récurrente assurée	159 509,00 \$	172 096 \$
	REHAUSSEMENT	12 587,00 \$	- \$
LOCATION résidentiel		13 440,00 \$	13 680 \$
LOCATION SALLES		- \$	- \$
REVENUS ACTIVITÉS		- \$	- \$
Intérêts sur épargne		30,00 \$	30 \$
CARTES DE MEMBRES		180,00 \$	120 \$
DONS		100,00 \$	100 \$
REVENUS TOTAUX =		185 846,00 \$	185 926 \$ Revenus totaux
DÉPENSES			
MASSE SALARIALE : une équipe pour ouvrir en semaine tous les jours			
Direction générale	32hx52semx31\$x15%	59 321,60 \$	59 321,60 \$
Adjoint à direction	21hx52semx22\$x15%	27 627,60 \$	27 627,60 \$
Agent d'appartenance 1	28hx52semx22\$x15%	27 627,60 \$	5 262,40 \$

CELP : Cahier de l'AGA 2021 tenue le 17 juin 2021

Agent d'appartenance 2	28hx52semx22\$x15%	36 836,80 \$
Agent d'appartenance 3	28hx52semx22\$x15%	36 836,80 \$

Masse salariale + bénéfices marginaux		188 250,40 \$	92 211,60 \$	Masse salariale
RESSOURCEMENT , soutien aux ressources humaines, contrats de services				
Supervision terrain	26supX150\$=	3 900,00 \$	3 900 \$	
Formations diverses	78hx100=	7 800,00 \$	2 500 \$	
Comité des participants	12rx1,5hx50=	900,00 \$	- \$	
Activités (yoga etc...)	150rencx1,5hx100=	22 500,00 \$	10 000 \$	
Entretien sanitaire	400\$X52sem=	22 500,00 \$	22 500,00 \$	
TOTAL RESSOURCEMENT...=		57 600,00 \$	38 900,00 \$	Ressourcement
Frais d'opération				
Autres formations	CA et bénévoles, colloques	2 458,00 \$	- \$	
Comptabilité	Audit, Sage et données comptables	8 062,00 \$	10 000 \$	
Accueil vie associative	Frais réunions, activités, déplacement	4 000,00 \$	1 000 \$	
Fourniture et informatique	Messagerie, poste, entretien informatique	4 365,00 \$	1 250,00 \$	
Assurances	Bâtisse, CA, responsabilité civile	4 101,00 \$	5 000 \$	
Sécurité	SYSTÈME ALARME, CLÉS, SURVEILLANCE, ENTRETIEN EXTÉRIEUR	16 723,00 \$	16 723,00 \$	
Taxes et permis	Taxes foncières, permis registraire	7 300,00 \$	7 300,00 \$	
Energie	Chauffage, électricité	4 666,00 \$	5 000 \$	
Communications	Téléphone et internet	2 488,00 \$	3 432,00 \$	
Publicité	Site internet	2 071,00 \$	2 071 \$	
Achat d'équipement	Informatique, mobilier, autre	4 964,00 \$	1 000 \$	
		61 198,00 \$	52 776 \$	Frais d'opération
		307 048,40 \$	183 888 \$	
	Hausse, déficit	121 202,40 \$	2 038 \$	Imprévus

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2021-2022

Dans les circonstances les orientations 2021-22 sont en continuité avec celles des années précédentes et le plan d'action ci-haut, i e :

- Rester à l'affût de budget récurrent pouvant rehausser les revenus du CELP et permettre ainsi une relance durable et synergique.
- Maintenir et relancer de nouvelles activités dans la programmation dans la mission du CELP. Garder le désir d'innover, de générer de nouvelles activités d'entraide et rejoindre plus de personnes désireuses de travailler en groupe sur l'équilibre affectif (troubles anxieux, troubles transitoires, autres enjeux de santé mentale et population générale).
- Dans les limites de la réalité, contrer l'entropie et continuer de soutenir la mobilisation bénévole, en respectant le rythme nécessaire à une régulation humaine d'abord.
- Poursuivre la réflexion collective commencée en planification et l'intervention stratégique et compléter les actions pour finaliser la transition et stabiliser le CELP.
- Recruter et fidéliser des personnes intéressées à travailler ensemble pour la cause de la santé affective.
- Demeurer sensible aux besoins de relève et du renouveau.
- Maintenir la gestion de l'accueil et de la sécurité sanitaire des participants et visiteurs sur place.
- Raffermer les liens avec le réseau de services élargi: continuer d'adhérer aux regroupements d'organismes, à la concertation et aux valeurs du CELP et de la communauté dans l'action communautaire.
- Poursuivre le rayonnement et préciser les ententes concernant l'offre de locaux à des groupes partenaires.
- Clarifier et réaffirmer l'image du CELP : choisir ensemble le type de publicité le plus adapté pour le CELP (LOGO, babillard, journaux, site WEB, etc...).
- Réviser et rajeunir les documents officiels et les politiques internes en fonction de la mission d'entraide s'il y a lieu.